



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 10526

Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur le souhait exprime par l'association nationale des retraites PTT de voir beneficier ces derniers d'avantages telephoniques comme la gratuite de l'abonnement avec une franchise d'un contingent d'unites de conversation eu egard aux services rendus a cette administration. Il lui demande de lui indiquer ses intentions dans ce domaine et de lui preciser le cout financier d'une telle mesure dans le cas ou elle serait envisagee.

Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficent, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10526

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1101